

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-JEAN-PORT-JOLI**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli, tenue le premier (1^{er}) jour de novembre 2021 à compter de 20:00 heures à la salle du conseil municipal au 7 Place de l'Église.

Sont présents :

Mesdames les conseillères:

Brigitte Caron

Lyne Jacques

Ginette Plante

Messieurs les conseillers:

Jean-Pierre Lebel

Stanley Bélanger

Anthony Hallé

formant quorum sous la présidence de Normand Caron, maire.

281-11-2021

1. Ouverture de la session.

Monsieur le maire ouvre la session en souhaitant la bienvenue aux membres du nouveau conseil 2021-2025 ainsi qu'aux contribuables présents.

282-11-2021

2. Adoption de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Ginette Plante

APPUYÉ PAR : Mme Brigitte Caron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter l'ordre du jour en ajoutant le point suivant :

9.5 Motion de félicitations à madame Thérèse Pelletier et monsieur Jean-Guy Dubé.

Et en retirant le point suivant :

7.3 Engagement d'un coordonnateur des plateaux sportifs et récréatifs.

L'item "Autres sujets " demeure ouvert.

283-11-2021

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel

APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021 tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

4. ADMINISTRATION :

4.1 Comptes du mois.

a) Rapports: mensuels.

Le secrétaire-trésorier procède au dépôt du rapport mensuel des activités financières et des activités d'investissement du mois d'octobre 2021.

RAPPORT MENSUEL
ACTIVITES FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT

Rapport mensuel d'octobre 2021
Pour la période du 01 janvier au 31 octobre
2021

	Budget 2021	Budget révisé	Recettes/ dépenses réelles au 31-10-2020	Recettes/ dépenses réelles au 31-10-2021	Disponible	%
Revenus						
Taxes	4 740 254	4 740 254	4 509 275	4 761 224	-20 970	100.44%
Paiement tenant lieu de taxes	139 750	139 750	135 828	125 947	13 803	90.12%
Services rendus	167 516	167 516	183 674	190 459	-22 943	113.70%
Autres revenus	122 100	122 100	140 354	246 889	-124 789	202.20%
Transferts	353 919	353 919	91 402	102 419	251 500	28.94%
Total revenus	5 523 539	5 523 539	5 060 533	5 426 938	96 601	98.25%
Dépenses de fonctionnement						
Admin.gén.	937 563	937 563	713 936	719 782	217 781	76.77%
Sûreté du Qbc	342 342	342 342	319 946	342 342	0	100.00%
Pompiers	251 661	251 661	233 850	176 311	75 350	70.06%
Sécur.civ. Autres	42 685	42 685	38 138	35 357	7 328	82.83%
Voirie	431 300	431 300	260 565	439 471	-8 171	101.89%
Enlèv.de la neige	397 575	397 575	279 043	256 028	141 547	64.40%
Eclairage rues	19 250	19 250	10 174	13 195	6 055	68.54%
Transport collec	3 465	3 465	3 465	3 465	0	100.00%
Usine filtration	251 209	251 209	225 741	203 404	47 805	80.97%
Réseau aqueduc	116 945	116 945	91 140	90 521	26 424	77.40%
Usine d'épuration	95 235	95 235	67 539	71 151	24 084	74.71%
Réseau d'égout	66 065	66 065	48 784	43 756	22 309	66.23%
Matières résid.	559 631	559 631	396 146	431 899	127 732	77.18%
Autres, hygiène	6 793	6 793	6 566	6 060	733	89.20%
Santé - bien-être	42 148	42 148	21 935	24 361	17 787	57.80%
Urbanisme	172 741	172 741	124 275	130 648	42 093	75.63%
Ind.et commerce	51 796	51 796	32 068	31 340	20 457	60.51%
Tourisme	39 900	39 900	29 219	30 150	9 750	75.56%
Rénov.urbaine	19 970	19 970	0	25 603	-5 633	128.21%
Embellissement	92 600	92 600	75 889	64 858	27 742	70.04%
Loisir	810 780	810 780	586 890	624 687	186 093	77.05%
Culture, centre c.	394 678	394 678	277 194	309 436	85 242	78.40%
Bibliothèque	31 676	31 676	22 511	24 788	6 888	78.25%
Patrimoine	12 000	12 000	11 032	10 044	1 956	83.70%
Autres, culture	7 200	7 200	2 680	2 806	4 394	38.97%
Frais financ., int.	142 678	142 678	84 497	115 253	27 425	80.78%
Total dépenses	5 339 886	5 339 886	3 963 224	4 226 712	1 113 174	79.15%
Résultat de l'exercice						
	183 653	183 653	1 097 309	1 200 226	1 016 573	
Remb.capital	310 200	310 200	285 600	302 812	7 388	97.62%
Immobilisations	0	0	19 028	2 807	0	0.00%
Affectations						
Activités d'invest.	0	0	0	0	0	0.00%
Surplus non aff.	107 407	107 407	81 423	0	107 407	0.00%
Surplus acc.aff.	42 218	42 218	9 691	30 000	12 218	71.06%

Fonds de roul.	23 078	23 078	20 000	20 000	3 078	86.66%
Rés.fonc.fonds rés.	0	0	0	0	0	0.00%
	126 547	126 547	71 114	10 000	116 547	7.90%

Surplus (déficit)

de l'exercice	0	0	901 851	910 221		
---------------	---	---	---------	---------	--	--

RAPPORT MENSUEL ACTIVITÉS FINANCIÈRES D'INVESTISSEMENT

Rapport mensuel d'octobre
2021
Pour la période du 01 janvier au 31 octobre
2021

	Budget 2021	Budget révisé	Recettes/ dépenses réelles au 31-10-2020	Recettes/ dépenses réelles au 31-10-2021	Disponible	%
--	----------------	---------------	---	---	------------	---

Revenus d'investissement

Taxes spéciales	0	0	0	0	0	0.00%
Quotes-parts	0	0	0	0	0	0.00%
Transfert	0	0	129 841	36 939	0	28.45%
Contr.prom.autres	0	0	0	0	0	0.00%
	0	0	129 841	36 939	0	0.00%

Dépenses d'investissement

Adm.générale			0	0		0.00%
Sécurité publique	25 000	25 000	23 691	81 339	1 309	325.36%
Transport	15 000	15 000	62 442	1 223 220	-47 442	8154.80%
Hygiène du milieu	65 000	65 000	50 489	474 303	14 511	729.70%
Amén.urb zonage	0	0	198 886		-198 886	0.00%
Loisir & culture	35 000	35 000	13 000		22 000	0.00%
	140 000	140 000	348 509	1 778 862	-208 509	1270.62%

Conciliation à des fins budgétaires

Autres investissements

Propriétés destinées à la revente	0	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	46 093	0	0
Placements à titre d'investissement	0	0	0	0	0	0
Participation dans entrepr.municip.	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	46 093	0	0.00%

Financement

Financement à l.t. investissement	0	0	0	315 800	0	
	0	0	0	315 800	0	0.00%

Affectations

Activités fonction.						0
Surplus non aff.	85 000	85 000	126 000	50 000	35 000	58.82%
Surplus affecté	0	0	48 388	114 160	0	0.00%

Fonds de roul.	55 000	55 000	0	17 175	37 825	31.23%
	140 000	140 000	174 388	181 335	72 825	129.52%
Total sources de financement	140 000	140 000	304 229	580 167	72 825	414.40%
Surplus (déficit) de l'exercice	0	0	44 280	1 198 695		

284-11-2021

b) Ratification des dépenses effectuées par le secrétaire-trésorier.

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques
 APPUYÉ PAR : Mme Brigitte Caron
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de ratifier les dépenses suivantes effectuées par le secrétaire-trésorier pour le mois d'octobre 2021 au fonds d'administration pour un montant de 421 460,45\$:

DÉPENSES D'OCTOBRE 2021 EFFECTUÉES PAR LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

NOM	DESCRIPTION	MONTANT
SALAIRES, DÉPLACEMENTS ET REPRÉSENTATION		
Salaires	26-09-2021 au 09-10-2021	22 996.15 \$
	10-10-2021 au 23-10-2021	28 305.39 \$
Gouvernement du Québec	Remises de septembre 2021	41 147.68 \$
Caron, François	Remb. dépenses - hébergement congrès	404.60 \$
	Lumière 1 000 watts	160.37 \$
Cloutier, Jean-Philippe	Remb. dépenses cellulaire oct. 2021	45.00 \$
Gagnon, Priscille	Remb. dépenses - achat gants	61.98 \$
Lord, Stéphen	Remb. dépenses cellulaire oct. 2021	86.76 \$
Pilote, Nicolas	Remb. dépenses cell. oct. 2021	41.92 \$
	Remb. dépenses kilométrage oct. 2021	233.68 \$
St-Pierre, Virginie	Remb. dépenses kilométrage formation	142.48 \$
		<u>93 626.01 \$</u>
CONTRATS		
Agro Enviro Lab	Analyses d'eau pot. et eaux usées	1 033.05 \$
Aquatech	Opér.équip.eau potable, octobre 2021	7 762.12 \$
	Opér.équip.eaux usées, octobre 2021	2 587.38 \$
	Suivi des neiges usées, octobre 2021	106.54 \$
ASP Experts Conseils	Surveillance des travaux ponceau du Moulin	20 869.11 \$
	Surveill. des travaux Antoine/Picard Phase I	16 975.42 \$
Canadien national	Passages à niveau, sept. 2021	949.00 \$
	Location terrain du 01-11 2021 au 31-10-2022	34.49 \$
Chouinard, Clermont	Poubelles et recyclage 20, ch. Du Roy Est	83.20 \$
Chouinard, Henri	Conciergerie Centre municipal, sept. 2021	2 083.33 \$
Clergue, Janine	Électricité panneau de signalisation	75.00 \$
Concassés du Cap (Les)	Disposition matières recyclables, sept. 2021	9 201.16 \$
Courrier Purolator	Transport usine	
Dubé Marianne	Conciergerie Vigie du 1er au 31 oct. 2021	1 000.00 \$
Énergycycle	Enfouissement et redevances, sept. 2021	15 065.00 \$
Englobe Corporation	Contrôles des matériaux, Ponceau du Moulin S	338.59 \$
Gagnon, Priscille	Location équip. du 26 sept. au 9 oct. 2021	290.00 \$
	Location équip. du 10 au 23 oct. 2021	290.00 \$
Gestion Éco-Vert-Dur	Accès citoyens écocentre, oct. 2021	2 628.00 \$
Hydro-Québec	Travaux électriques Antoine et Picard Phase I	2 752.50 \$
Lacombe, Daniel	Laboratoire percussion, 2/2	2 000.00 \$

Lizotte, Murielle Ministre des Finances du Qc	Conciergerie M.C.J. octobre 2021	600.00 \$
	Bail pour deux jetés et quai	101.96 \$
	Bail pour la marina	3 894.69 \$
Ministère de la sécurité publique	Services de la Sûreté du Québec, 2/2	171 171.00 \$
Novicom Technologies inc.	Accès réseau cellulaire octobre 2021	257.08 \$
Régie L'Islet Montmagny	Gestion CTL, transport vidanges août 2021	7 838.95 \$
Service sanitaire A. Deschênes	Collecte vidange et recyclage octobre 2021	13 311.01 \$
St-Pierre, Hélène	Entr. toilettes publiques 16-09 au 30-09-2021	2 000.00 \$
	Entr. toilettes publiques 01-10 au 15-10-2021	2 000.00 \$
St-Pierre, Sylvain	Conciergerie sept 2021, 20, ch. Du Roy Est	195.00 \$
		<u>287 493.58 \$</u>

SUBVENTIONS - DONS

Amphithéâtre L'Islet-Nord	Aide financière muni. 2021	10 000.00 \$
	Location terrain tennis	1.00 \$
Centre Socioculturel G- Ouellet	Aide financière muni. 2021, 4/4	9 485.44 \$
Club de Patinage artistique	Aide financière muni. 2021, 3/3 Location de glace amphithéâtre	3 654.00 \$
Fleuve Espace Danse	Aide financière muni. 2021, 2/2	2 000.00 \$
		<u>25 140.44 \$</u>

COTISATIONS - ABONNEMENTS - QUOTES-PARTS

0.00 \$

FORMATION - CONGRÈS

0.00 \$

HYDRO-QUÉBEC

Vigie	409.20 \$
Éclairage des rues	1 400.90 \$
Poste 272, rue Caron	963.50 \$
Poste rue Henri Gamache	34.05 \$
Parc Robichaud	74.67 \$
Garage municipal	284.19 \$
Usine de filtration	1 640.54 \$
Étangs aérés	2 128.32 \$
Salle Gérard-Ouellet	221.91 \$
Centre municipal	1 197.01 \$
	<u>8 354.29 \$</u>

TÉLÉPHONE

Groupe NÉGOTEL	Téléphone 22-10 au 21-11-2021	
Télus Québec	Wifi facture 28-10-2021, cpt 5086180384	569.13 \$
	Facture du 28 octobre, cpte 5078015493	166.61 \$
Télus mobilité	Cellulaire garage du 14-10-2021	33.41 \$
Télus Québec	Salle G-O, factures du 25-10-21 et 25-11-21	
		<u>769.15 \$</u>

AUTRES

GLS Logistics		
Systèmes	Transport usine de filtration	12.54 \$
Veilleux, Stéphane	Achat d'une grue sur remorque	4 500.00 \$
Visa Desjardins	Congrès FQM, Zoom, certificat cadeau, Auberge des glacis rencontre employés	1 564.44 \$

6 076.98 \$

421 460.45 \$

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

285-11-2021

c) **Présentation des comptes du mois pour approbation.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Ginette Plante
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accepter et de payer les comptes suivants pour un montant total de 86 410,38\$:

COMPTES DU MOIS DE OCTOBRE 2021 POUR APPROBATION

NOM	DESCRIPTION	MONTANT
ACHATS AUTORISÉS PAR LE CONSEIL		
Hallé, Anthony	Compte de dép. héberg., déplac., repas Congès de FQM	393.50 \$
		<u>393.50 \$</u>
ACHATS AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL		
Arpentage Côte-du-Sud inc.	Description technique	908.30 \$
ADN		
Communication	Alertes municipales, sept. 2021	72.26 \$
Alarmes C. Pelletier (Les)	Appel de service panneau bureau	118.80 \$
Bureau d'écologie appliquée	Étude de caractérisation de sol	461.74 \$
Buro Pro Citation	Perforatrice	51.29 \$
Club social pompiers St-Jean	Élect., entr. semi-ann., déneig. cabanon	335.62 \$
FQM Assurances	Modif. d'assurance équip. entrepreneur	71.94 \$
	Crédit modification assurance	-11.99 \$
Griffunrie	Fournitures de bureau	141.11 \$
Gouttière Pro S.G	Dépôt de garantie sur commande	2 874.37 \$
Journal L'Attisée	Publicité octobre 2021	386.06 \$
Journal Le Placoteux	Avis public offre d'emploi trav.publics	300.09 \$
Journal l'Oie Blanche	Avis public offre d'emploi trav.publics	247.20 \$
Les Huiles Lord	Mazout M.C.J.	17.38 \$
MRC de L'Islet	Service régional d'inspection sept. 2021	1 595.00 \$

Municipalité de L'Islet	Projet aqueduc L'Islet/Trois-Saumons - Honoraire non facturés surveillance SNC	1 839.38 \$
La Mutuelle des mun. Du Qc	Remboursement d'un sinistre	739.08 \$
Ministère des Finances	Barrages - approb. Étude évaluation et travaux de correction	1 400.00 \$
Publicité P.A. Michaud	Tasses Mérite municipal	283.07 \$
Produits sanitaires Unique inc.	Distributeurs et rafraîchisseurs d'air	352.23 \$
Réseau Informatique Municipal	Offre d'emploi Directeur trav. Publics	172.46 \$
		<u>12 355.39 \$</u>

ACHATS AUTORISÉS POUR L'URBANISME

Avantis Coopérative	Ensemble de soupape	14.39 \$
Caron, Richard	Évaluation d'arbres	75.00 \$
Journal L'Attisée	Publicité octobre 2021	606.70 \$
Scierie A & M St- Pierre	Paillis	1 149.75 \$
Serres Caron inc.	Bulbes, fossile-phosphate minéral	81.56 \$
		<u>1 927.40 \$</u>

ACHATS AUTORISÉS POUR LA VIE COMMUNAUTAIRE

9086-6112 Québec inc.	Nettoyage de nappes	217.36 \$
Éco-Verdure	Décompaction terrain baseball	338.04 \$
	Pose de chaux, devis d'entretien	1 155.01 \$
	Aération terrain soccer	403.47 \$
Entreprises JCA Triades inc.	Déneigement entrée usine de St-Aubert	1 609.65 \$
GLS Productions	Bris d'équipement	143.72 \$
Griffunrie	Clés USB, fourniture diverse de bureau	46.40 \$
Jacques Caron	Produits d'hygiène et d'entretien Vigie	352.31 \$
Journal L'Attisée	Publicité octobre 2021	275.73 \$
Serrurerie Alain Dumas inc.	Clés Primus	171.89 \$
		<u>4 713.58 \$</u>

ACHATS AUTORISÉS POUR LES TRAVAUX PUBLICS

A1 Hydraulique	O-ring(joint torique), boyau, pièces	181.86 \$
	Réparation moteur de faucheuse	253.39 \$
	Boyau, ferrure	32.82 \$
Air Liquide	Cylindres, oxygène, buse	599.39 \$
Art Massif	Huile chêne moyen	228.80 \$
Avantis Coopérative	Bois, mousse, couteau, insecticide	167.47 \$
	Cale, rectifieuse, meules, chaîne	271.05 \$
	Antirouille, pinceau, chiffon, rouleau, ciment	182.58 \$
	Crochets, boulon, bois, boulons, piles	341.55 \$
	Couteaux, boulons, écrous, manille, poignée	1 680.88 \$
	Laine, bois, poli, solin	839.02 \$
Centre Multiservices JC inc.	Pièces tondeuse, boyau	246.54 \$
Deschênes et Fils S.S. enr.	Alignement camion, réparation panne	459.11 \$
Emco Corporation	Géotextile	1 182.75 \$
Entr. Camille Ouellet et Fils inc.	Filtre et réfection de pompe	430.40 \$

Exca-Vac Construction	Hydro-excavation usine	1 902.84 \$
Exca-Vac		
Environnement	Camion vacuum, usine de filtration	1 345.21 \$
Excavation Martin		
Mercier	Install. des équipements de déneigement	1 629.22 \$
Excavation Deave	Transport Loader Tourville/St-Jean-Port-	
Caron inc.	Joli	287.44 \$
	Gravier, poussière de pierre	1 386.60 \$
Garage S.B. Auto inc.	Changer radiateur de chaufferette	642.85 \$
Gestion Éco-Vert-Dur	Rebus de construction	181.66 \$
Les Gouttières Pro	Installation gouttière haute capacité	
S.G.	garage	17 141.62 \$
	Moins dépôt sur commande	-8 200.00 \$
J.L. Desrosiers &		
Fils inc.	Pneus d'hiver, pièces et réparation	1 187.71 \$
J.S. Lévesque	Entretien annuel génératrices	2 069.55 \$
Jacques Caron	Sacs à poubelle	107.23 \$
Jalbertech	Plaque, boîte, bouton mural	436.82 \$
Jérôme Bélanger	Fossé rue Gamache	1 057.77 \$
Laurendeau, Fernand	Lettrage sur pelle, loader et panneaux	215.00 \$
Les extincteurs		
Ouellet enr.	Achat de deux extincteurs	91.98 \$
Les Huiles Lord 2003	Mazout	273.21 \$
Net-Eau-Cam inc.	Nettoyage ponceau	862.19 \$
Permaligne	Lignage de rangs	6 205.41 \$
Pétrole B. Ouellet	Essence super	1 794.80 \$
	Diésel	8 538.28 \$
Pièces d'autos G.G.M.	Connecteur, filtres, filtre à air	94.83 \$
Plomb. Martin Pelletier	Inspection Caméra	219.60 \$
Port-Joli Pièces	Vis, graisse, époxyde, ampoules,	
autos	lubrifiant	102.79 \$
	Pièces, vérin pour remorque, terminaux	96.97 \$
	Stabilisateur	10.33 \$
Quincaillerie Jos		
Proulx inc.	Ciment	264.21 \$
Réal Huot inc.	Bouche de borne fontaine	5 347.41 \$
	Retour bouche de borne fontaine	-7 129.87 \$
	Boîtes de service	876.11 \$
Sable Marco	Sel en vrac	3 744.75 \$
Serrurerie Alain		
Dumais inc.	Cadenas	48.75 \$
Service Routier Éric		
Robichaud	Inspection, réparation, pièces	805.94 \$
Signalisation Lévis inc.	Balise, poteaux, espaceur, manchon	6 088.82 \$
Soudure G. & M. St-		
Pierre inc.	Fer	122.69 \$
Surplus Général	Poignée, ensemble de tournevis, clé,	
Tardif	pince	237.94 \$
Usinage François		
Landry	Fabrication d'un collet	88.65 \$
		<u>57 274.92 \$</u>

ACHATS AUTORISÉS POUR LE SERVICE INCENDIE

CSE Incendie et		
Sécurité inc.	Courroie à boyau	476.12 \$
Formation Urgence		
Vie inc.	Cours de secourisme	143.72 \$
Griffunrie	Photocopies, brochage	17.79 \$
Isotech		
Instrumentation inc.	Entretien et nettoyage habits de combat	721.54 \$
Jacques Thibault	Vérification de trois camions	632.36 \$
Novicom		
Technologies inc.	Antenne	45.88 \$
Port-Joli Pièces autos	Antigel	21.11 \$
Service Routier Éric		
Robichaud	Inspection camion et autopompe	526.25 \$

Ville de la Pocatière Entraide au 105, ave de Gaspé Est 162.25 \$

2 747.02 \$

ACHATS AUTORISÉS POUR LES USINES DE FILTRATION ET D'ÉPURATION

Messer Canada inc.	Oxygène	993.96 \$
	Frais d'établissement d'oxygène	396.66 \$
Ozogram	Pièces diverses	1 562.50 \$
Produits Sanitaires		
Unique inc.	Chlore, hypochlorite, article de nettoyage	1 010.67 \$
Veolia	Réactifs pour chlore et monochloramines	1 669.68 \$

5 633.47 \$

ACHATS AUTORISÉS POUR LA BIBLIOTHÈQUE

Bel Âge	Renouvellement d'abonnement	25.24 \$
Express Mag	Renouvellement d'abonnement	195.46 \$
Journal L'Attisée	Publicité octobre 2021	275.74 \$
Les Idées de ma maison	Renouvellement d'abonnement	22.94 \$
Librairie Livres en Tête inc.	Achat de livres	647.78 \$
Protégez-vous	Renouvellement d'abonnement	110.38 \$
Réseau Biblio		
CNCA	Matériel	87.56 \$

1 365.10 \$

TOTAL DES ACHATS:

86 410.38 \$

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

4.2 Demandes adressées au conseil.

286-11-2021

Demande de l'Office du tourisme de la MRC de L'Islet.

ATTENDU QUE l'Office du tourisme de la MRC de L'Islet demande à la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli de réfléchir à la possibilité de relocaliser le bureau d'information touristique plus près de l'autoroute 20;

ATTENDU QUE selon l'Office, ce nouvel emplacement favorisait l'accès et le stationnement pour les touristes;

ATTENDU QUE le conseil municipal considère qu'il y a lieu de réfléchir aux implications engendrées par une relocalisation dans ce secteur;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Stanley Bélanger
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que le conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli n'entend pas relocaliser le bureau d'information touristique à court terme.

287-11-2021

Demande de la CODIJ.

ATTENDU QUE la Corporation de développement industriel de Saint-Jean-Port-Joli (CODIJ) désire entamer une campagne de financement;

ATTENDU QUE la présente demande vise à ajouter de l'argent dans le fonds de la CODIJ de manière à remplir les obligations financières envers de nouvelles entreprises;

ATTENDU QUE la CODIJ demande à la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli un montant de 50 000 \$ à raison de 10 000 \$ par an pour les années 2022 à 2026;

ATTENDU QU'une demande similaire a été formulée à la Caisse Desjardins du nord de L'Islet;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques
APPUYÉ PAR : Mme Ginette Plante
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli verse un montant de 50 000 \$ à la Corporation de développement industriel de Saint-Jean-Port-Joli (CODIJ) à raison de 10 000 \$ par année à compter de 2022. Ce montant sera prélevé à même le surplus accumulé affecté Aide financière aux entreprises.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

288-11-2021

Demande d'appui pour un projet de renaturalisation du site du barrage sur la rivière Trois-Saumons.

ATTENDU QUE le barrage situé sur la rivière Trois-Saumons, près de la route 132, présente des faiblesses structurelles qui demandent une intervention rapide;

ATTENDU QUE ce barrage n'a plus d'utilité économique ou récréative et qu'il constitue un obstacle pour plusieurs espèces de poissons;

ATTENDU QU'Il a été décidé, en collaboration avec des groupes environnementaux et la MRC de L'Islet d'enclencher un processus de renaturalisation;

ATTENDU QU'un lieu de frai de l'éperlan arc-en-ciel fera l'objet d'interventions visant à assurer l'amélioration et la conservation du site de ponte et qu'une fois le barrage démantelé, l'anguille d'Amérique et la truite de mer pourront profiter de rétablissement de cette voie de communication nécessaire à leur cycle de vie.

ATTENDU QUE les propriétaires du barrage sur la rivière Trois-Saumons déposeront une demande de subvention au Programme Affluents maritimes;

ATTENDU QUE le projet est pleinement admissible et que les travaux pourraient être financés à 70% par le Programme Affluents maritimes;

ATTENDU QUE les programmes publics et privés qui soutiennent de telles renaturalisations prennent en compte l'appui du milieu lorsque vient le temps d'approuver un investissement;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques
APPUYÉ PAR : Mme Brigitte Caron
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli appuie la démarche pour la renaturalisation du site du barrage de la rivière Trois-Saumons et la sauvegarde du lieu de frai de l'éperlan arc-en-ciel, en aval du barrage.

4.3 Correspondance.

Le secrétaire-trésorier dépose la correspondance suivante :

<u>Expéditeur</u>	<u>Sujet</u>
<u>Procès-verbaux</u>	
MRC de L'Islet	Session régulière du 13 septembre 2021.
<u>Invitations</u>	
<u>Autres</u>	
MRC de L'Islet	Entente relative à l'administration, la gestion, la supervision des opérations, la formation et la prévention des risques faibles de services de protection contre les incendies de la MRC de L'Islet.
Municipalité de Saint-Aubert	Résolution 353-10-21, problématique de la surconsommation d'eau potable, remplacement d'une valve.
Revue VieLien	Publication automne 2021.

289-11-2021

4.4 Adoption du calendrier 2022 pour les séances ordinaires du conseil municipal.

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2022 qui se tiendront le lundi (ou le mardi si le lundi est un jour férié) et qui débiteront à 20 heures:

MARDI 11 JANVIER*
LUNDI 7 FÉVRIER
LUNDI 7 MARS
LUNDI 4 AVRIL
LUNDI 2 MAI
LUNDI 6 JUIN

LUNDI 4 JUILLET
LUNDI 1^{ER} AOÛT
MARDI 6 SEPTEMBRE
LUNDI 3 OCTOBRE
LUNDI 7 NOVEMBRE
LUNDI 5 DÉCEMBRE

*en vertu du règlement 332-89 cette séance doit être fixée le 2^e *mardi* du mois.

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

290-11-2021 **4.5 Renouvellement de l'entente pour le traitement des eaux de lixiviation.**

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de L'Anse-à-Gilles demande à la municipalité de renouveler pour 2022 l'entente de traitement des eaux de lixiviation du site d'enfouissement sanitaire de la Régie;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Ginette Plante
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli avise la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de L'Anse-à-Gilles qu'elle est prête à renouveler jusqu'au 15 décembre 2022 l'entente pour le traitement des eaux de lixiviation aux mêmes conditions qu'en 2021 soit 0,01\$ du gallon en ce qui concerne le coût facturé à la Régie.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU

que le maire et le directeur général soient autorisés à signer cette entente au nom de la municipalité.

291-11-2021 **4.6 Contrat de conciergerie à la Maison communautaire Joly.**

ATTENDU QUE le contrat de conciergerie à la Maison communautaire Joly actuel peut être renouvelé;

ATTENDU QUE suite à des discussions avec l'actuelle concierge madame Murielle Lizotte, celle-ci se dit prête à renouveler ce contrat pour une période de 12 mois;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques
APPUYÉ PAR : Mme Brigitte Caron
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accorder le contrat de conciergerie et d'entretien à madame Murielle Lizotte pour la période du 1^{er} novembre 2021 au 31 octobre 2022 pour un montant forfaitaire de 8 700 \$. Ce contrat pourra être renouvelé pour une année supplémentaire.

Le maire et le directeur général sont également autorisés à signer le contrat de conciergerie avec madame Lizotte.

Le maire et le directeur général sont également autorisés à signer le contrat de conciergerie avec monsieur Chouinard.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

294-11-2021 **4.9 Nomination d'un membre du conseil comme substitut du maire à la MRC de L'Islet.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de nommer monsieur Stanley Bélanger comme substitut du maire à la MRC de L'Islet pour les années 2021 à 2025.

295-11-2021 **4.10 Entretien des pistes de ski de fond pour la saison 2021-2022.**

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une soumission pour l'entretien des pistes de ski de fond pour l'hiver 2021-2022 de la personne suivante :

Guillaume Giasson 4 200 \$

ATTENDU QUE monsieur Giasson est le seul et le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accorder le contrat d'entretien des pistes de ski de fond à monsieur Guillaume Giasson pour la saison 2021-2022 pour un montant de 4 200 \$.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

296-11-2021 **4.11 Cadeaux des Fêtes pour les comités municipaux.**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli désire remercier ses employés et bénévoles pour leur travail et implication lors de l'année 2021 tout en renforçant le concept d'achat local;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
APPUYÉ PAR : Mme Ginette Plante
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

-de faire l'achat de chèques cadeaux de 25\$ chacun auprès de la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet pour les bénévoles œuvrant pour les

différents comités de la municipalité ainsi que les employés(es) à temps partiel ou saisonnier ;

-de faire l'achat de chèques cadeaux de 50\$ chacun auprès de la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet pour les employés(es) à temps complet à l'année.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

5. URBANISME :

297-11-2021 **5.1 Demande de démolition pour le 80 avenue de Gaspé Est.**

ATTENDU QU'une demande de permis de démolition a été déposée pour la partie de l'ancienne résidence située à l'arrière du bâtiment principal pour le lot 3 873 887;

ATTENDU QUE le bâtiment aurait été construit en 1945 selon les documents officiels de la municipalité;

ATTENDU QUE le projet de démolition est situé dans le couloir d'intérêt esthétique tel que le prévoit le règlement 747-17;

ATTENDU QUE le bâtiment est dans un état de délabrement important et n'a pas été utilisé depuis très longtemps;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'autoriser l'émission du permis de démolition de ladite partie du bâtiment.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques
APPUYÉ PAR : Mme Brigitte Caron
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que le conseil municipal autorise l'émission du permis de démolition pour le 80 avenue de Gaspé Est dans sa partie arrière datant de 1945 selon les documents officiels de la municipalité.

6. TRAVAUX PUBLICS :

298-11-2021 **6.1 Engagement de personnel aux travaux publics.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques
APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

-d'engager pour la période hivernale 2021-2022 de façon occasionnelle **monsieur Denis Robichaud** au salaire et conditions établis en y ajoutant les avantages sociaux.

-d'engager pour la période hivernale 2021-2022 **monsieur Cyril Bouchard** au salaire et conditions établis en y ajoutant les avantages sociaux.

-d'engager monsieur **James Wilson** comme employé journalier à temps complet aux travaux publics au salaire et conditions établis.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

299-11-2021 **6.2** **Location de machinerie pour le déneigement des trottoirs.**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli entend mettre **l'emphase sur l'entretien des trottoirs en période hivernale afin de favoriser des déplacements à pied plus sécuritaire**, notamment aux heures où les élèves de l'École Saint-Jean circulent pour aller à l'école;

ATTENDU QUE cette volonté s'inscrit dans les objectifs de la planification stratégique 2019-2021 **comme étant une priorité**;

ATTENDU QUE la municipalité veut investir dans des outils et équipements **favorisant le déneigement des trottoirs**;

ATTENDU QUE la location du tracteur CARRARO prendra fin en décembre prochain et qu'il y a lieu de louer une autre machinerie plus performante pour ce type de travail soit une **petite chargeuse Wacker Neuson WL32**;

ATTENDU QUE la municipalité a requis de la compagnie **Avantis coopérative-division machinerie de La Pocatière** la production d'une offre de location sans obligation d'achat;

ATTENDU QUE l'offre de services reçue le 26 octobre dernier prévoit un montant de **location sur 36 mois de 60 729,48 \$** plus les taxes applicables;

ATTENDU QUE la compagnie **Avantis coopérative-division machinerie de La Pocatière** est la plus proche pour offrir le service en cas de besoin et qu'il s'agit d'une première expérience pour la municipalité avec ce type d'équipement;

ATTENDU QUE cette volonté du conseil municipal et le fait que la saison hivernale est déjà commencée font en sorte qu'il est dans l'intérêt de la municipalité, dans le contexte du règlement numéro 773-18 portant sur la gestion contractuelle, qu'un contrat soit octroyé à **Avantis coopérative-division machinerie**, de gré à gré;

ATTENDU QUE la municipalité peut conclure de gré à gré tout contrat visé à l'un des paragraphes du premier alinéa de l'article 935 C.M., comportant une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique en vertu de l'article 935 C.M.;

ATTENDU QUE le règlement 773-18 répond à un objectif de transparence et de saine gestion des fonds publics;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Ginette Plante
APPUYÉ PAR M. Anthony Hallé
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accepter **l'offre de location de 36 mois** de la compagnie Avantis coopérative-division machinerie pour une chargeuse Wacker Neuson WL32 neuve pour un montant total de **60 729,48\$ plus les taxes applicables**.

Le directeur général est autorisé à signer pour et au nom de la municipalité les documents relatifs à cette transaction.

La municipalité de Saint-Jean-Port-Joli pourra se prévaloir d'une **option d'achat sans obligation** au terme de ce contrat de location au montant de **25 000 \$ plus les taxes applicables**.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

7. VIE COMMUNAUTAIRE :

300-11-2021 **7.1 Engagement d'un coordonnateur en loisir volet sportif.**

ATTENDU QUE l'actuel coordonnateur en loisir monsieur Jean-Philippe Cloutier débutera son congé sans solde le 1^{er} novembre prochain tel qu'accordé à la séance ordinaire du conseil municipal du 7 septembre dernier par la résolution 248-09-2021;

ATTENDU QU'il y a lieu d'engager un coordonnateur en loisir volet sportif par intérim jusqu'au 31 octobre 2022 afin de combler ce poste;

ATTENDU QUE le comité de sélection mis en place par le département de la vie communautaire recommande la candidature de monsieur **Maxime Goulet-Bernier**;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean-Pierre Lebel
APPUYÉ PAR M. Stanley Bélanger
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'engager monsieur **Maxime Goulet-Bernier à titre de coordonnateur en loisir volet sportif par intérim** au salaire et aux conditions établis à compter du 18 octobre 2021 et ce, jusqu'au 31 octobre 2022.

Toutefois, au 1^{er} août 2022, si l'actuel coordonnateur en loisir avise le conseil municipal de son intention de ne pas reprendre son poste au 1^{er} novembre 2022, monsieur Goulet-Bernier pourra demeurer à l'emploi de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli sur recommandation positive du directeur de la vie communautaire.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

301-11-2021 **7.2 Engagement d'une coordonnatrice en loisir volet événement.**

ATTENDU QUE l'actuel coordonnateur en loisir monsieur Jean-Philippe Cloutier débutera son congé sans solde le 1^{er} novembre prochain tel qu'accordé à la séance ordinaire du conseil municipal du 7 septembre dernier par la résolution 248-09-2021;

ATTENDU QU'il y a lieu d'engager une coordonnatrice en loisir volet événement par intérim jusqu'au 31 octobre 2022 afin de combler ce poste en partageant cette ressource avec la COFEC;

ATTENDU QUE le comité de sélection mis en place par le département de la vie communautaire recommande la candidature de madame **Steffie Lavoie-Lord**;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Brigitte Caron
APPUYÉ PAR Mme Ginette Plante
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'engager madame **Steffie Lavoie-Lord à titre de coordonnatrice en loisir volet événement par intérim** au salaire et aux conditions établis à compter du 18 octobre 2021 et ce, jusqu'au 31 octobre 2022.

Le nombre d'heures travaillées pour la COFEC sera facturé par la municipalité une fois par mois.

Toutefois, au 1^{er} août 2022, si l'actuel coordonnateur en loisir avise le conseil municipal de son intention de ne pas reprendre son poste au 1^{er} novembre 2022, madame Lavoie-Lord pourra demeurer à l'emploi de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli sur recommandation positive du directeur de la vie communautaire.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

7.3 Engagement d'un coordonnateur des plateaux sportifs et récréatifs.

Ce point a été retiré de l'ordre du jour et reporté à la séance ordinaire de décembre 2021.

302-11-2021 **7.4 Projets citoyens 2022.**

ATTENDU QUE le conseil municipal a lancé un appel à projets visant à mobiliser la communauté pour le bien-être collectif et à nourrir notre sentiment d'appartenance;

ATTENDU QUE les deux (2) projets qui seront retenus se doivent d'être rassembleurs en plus de dynamiser la communauté;

ATTENDU QUE le service de la vie communautaire a reçu deux (2) projets et que ceux-ci sont admissibles :

Projet 1 : Murs en couleurs

Projet 2 : Jeu de croquet

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Ginette Plante
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que le conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli approuve les deux (2) projets reçus et accorde un montant de 12 000 \$ à chacun pour leur réalisation en

2022. Ces projets se feront sous la supervision du service de la vie communautaire.

Un montant de 24 000 \$ sera prélevé à même le surplus accumulé Projets citoyens pour financer ces initiatives citoyennes.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

8. SERVICE INCENDIE :

303-11-2021

8.1 Demande d'aide financière pour la formation de pompiers.

ATTENDU QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli prévoit la formation de **5 pompiers pour le programme Pompier II** au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de L'Islet en conformité avec l'article 6 du Programme;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Anthony Hallé
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation

des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de L'Islet.

9. AUTRES :

304-11-2021

9.1 Engagement de brigadiers scolaires substitués.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean-Pierre Lebel
APPUYÉ PAR Mme Ginette Plante
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'engager madame **Hélène Jean** à titre de brigadière scolaire substitut selon l'horaire et les conditions établis.

D'engager monsieur **Onil Chouinard** à titre de brigadier scolaire substitut selon l'horaire et les conditions établis.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

305-11-2021

9.2 Remplacement d'une valve sur la conduite principale d'eau potable.

ATTENDU QU'une valve sur la conduite principale d'eau potable sera remplacée dans l'emprise du ministère des Transports au coin de la rue Desrosiers;

ATTENDU QUE ces travaux suscitent beaucoup de questionnement du côté de la municipalité de Saint-Aubert tel qu'exprimé par la résolution 353-10-21;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli désire répondre à l'ensemble de ces interrogations;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de transmettre les informations utiles à retenir pour l'installation de la nouvelle valve sur la conduite principale, à savoir :

-Que la date prévue des travaux est fixée au lundi le **8 novembre prochain.**

-Que la rencontre préparatoire de chantier se fera **dans la semaine du 1^{er} novembre prochain.**

-Que la nature des travaux consiste à **changer la valve principale** et que le mandat d'exécution a été confié à la compagnie **Action Progex** (résolution 278-10-2021).

-Que la contribution du directeur des travaux publics de Saint-Aubert sera nécessaire pour fermer le réseau d'aqueduc de Saint-Aubert aux endroits stratégiques identifiés lors de la rencontre de chantier en collaboration avec le directeur des travaux publics de Saint-Jean-Port-Joli.

- Que le permis d'intervention dans la zone du MTQ a déjà été accepté.
- Que le plan de signalisation sera fourni par la compagnie **Action Progex**.
- Que le plan sécuritaire de travail sera également supervisé par la compagnie **Action Progex**.
- Que pour l'instant nous n'envisageons pas d'engager une firme externe pour superviser les travaux.
- Que la remise en service du réseau sera faite en collaboration avec les travaux publics de Saint-Aubert. **Un avis d'ébullition préventif sera à prévoir.**
- Que la valve endommagée sera conservée au garage municipal pendant un temps déterminé. Si la municipalité de Saint-Aubert désire expertiser ladite valve, elle pourra le faire, mais **à ses frais**. (Le directeur des travaux publics inscrira au registre que ladite valve est aux soins de la municipalité de Saint-Aubert durant ce temps).
- Que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli prendra à sa charge les frais d'exécution des travaux et ceux nécessaires au bon déroulement de l'opération.

306-11-2021 **9.3 Motion de remerciements à monsieur Pier Lepage.**

Le conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli tient à remercier de façon unanime monsieur Pier Lepage pour son implication majeure dans l'organisation des Violons d'automne, et ce, depuis 1999.

307-11-2021 **9.4 Motion de félicitations à madame Emmanuelle Toussaint.**

Le conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli tient à féliciter de façon unanime madame Emmanuelle Toussaint pour sa nomination dans le classement des 100 femmes les plus influentes du Canada pour 2021 par le Réseau des femmes exécutives (WXN).

Le Réseau des femmes exécutives (WXN), une organisation basée sur les membres, est la première et la seule organisation d'Amérique du Nord qui propulse et célèbre de manière significative l'avancement des femmes à tous les niveaux, dans tous les secteurs et à tous les âges. Le réseau WXN inspire les femmes d'exception. Il propose des occasions novatrices de réseautage, de mentorat et de perfectionnement professionnel et personnel. Le Réseau des femmes exécutives est présent au Canada et aux États-Unis.

308-11-2021 **9.5 Motion de félicitations à madame Thérèse Pelletier et monsieur Jean-Guy Dubé.**

Le conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli tient à féliciter de façon unanime madame Thérèse Pelletier et monsieur Jean-Guy Dubé pour l'honneur reçu par la remise de la Médaille du Lieutenant-gouverneur de la part de l'honorable J-Michel Doyon, Lieutenant-gouverneur du Québec.

Cette médaille est remise afin d'honorer les aînés qui se distinguent de leurs pairs, par leur implication. Elle est une distinction honorifique prestigieuse qui est accordée aux aînés qui se démarquent par leur engagement bénévole soutenu au niveau social ou communautaire, qui a débuté ou qui s'est poursuivi au-delà de l'âge de 64 ans, et qui contribue au mieux-être de son milieu ou à l'atteinte de la mission d'un organisme.

10. Période de questions.

Le maire répond aux questions qui lui sont posées. Les sujets abordés à ce point se retrouvent en annexe du procès-verbal.

309-11-2021

11. Clôture et levée de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
APPUYÉ PAR : Mme Brigitte Caron
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de lever la séance à 20: 58 heures.

Normand Caron, maire

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

Je, Normand Caron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

ANNEXE

Sujets abordés lors de la période de questions :

- Relocalisation du bureau d'information touristique.
- Déneigement des sentiers piétonniers au parc des Trois-Bérets.
- La collecte des matières organiques.